

Version 25 janvier 2024

COMPETITION DEPARTEMENTALE EQUIPE D2 GAF



3-4 FEVRIER 2024
Complexe Sportif Jean Boin
Place Nathalie Lemel
SAVIGNY-LE-TEMPLE

RESPONSABLES



RESPONSABLE PLATEAU GAF

Karine CARPENTIER (samedi)

Tél : 06 46 79 79 08

Mail : karinecarpentier77@gmail.com

Bénédicte BRIN (dimanche)

Tél : 06 60 26 19 10

Mail : benedicte.grimoux@gmail.com

RESPONSABLES DES JUGES GAF

Anaëlle AIME (Samedi),

Maïly VASCONCELOS (Dimanche)

Audrey FROLOIS (Samedi et dimanche)

Tél : 06 03 40 64 31

Mail : cdgym77.jugement gaf@gmail.com

ORGANIGRAMME GENERAL



03/02/2024

Plateau A

TR2 10/13 - 12:00

Fed A - Trophée Régional 2 - 10-13 ans 3	4	12:00 - 13:10
Fed A - Trophée Régional 2 - 10-13 ans 3	5	13:10 - 14:29
Fed A - Trophée Régional 2 - 10-13 ans 3	5	14:29 - 15:50

Pause - 15:50

Fed A - Trophée Régional 2 - 10-13 ans 3	5	16:00 - 17:19
Fed A - Trophée Régional 2 - 10-13 ans 3	5	17:19 - 18:40

- 18:40

PALMARES - 18:50

TR1 12/15 - 19:30

Fed A - Trophée Régional 1 - 12-15ans	2	19:30 - 20:30
---------------------------------------	---	---------------

Plateau B

TR2 10/15 et 7/9 - 12:00

Fed A - Trophée Régional 2 - 10-15 ans 3	4	12:00 - 13:10
Fed A - Trophée Régional 2 - 10-15 ans 3	4	13:10 - 14:30
Fed A - Trophée Régional 2 - 10-15 ans 3	4	14:30 - 15:50

Pause - 15:50

Fed A - Trophée Régional 2 - 10-15 ans 3	4	16:00 - 17:20
Fed A - Trophée Régional 2 - 7-8-9 ans 3	3	17:20 - 18:40
Fed A - Trophée Régional 2 - 10-15 ans 3	1	

- 18:40

PALMARES - 18:50

04/02/2024

Plateau A

TR1 10/13 - 09:30

Fed A - Trophée Régional 1 - 10-13 ans	3	09:30 - 10:40
Fed A - Trophée Régional 1 - 10-13 ans	4	10:40 - 11:50

- 11:50

PALMARES - 12:00

TR2 9/11 - 12:40

Fed A - Trophée Régional 2 - 9-10-11 ans 3	4	12:40 - 13:50
Fed A - Trophée Régional 2 - 9-10-11 ans 3	5	13:50 - 15:09
Fed A - Trophée Régional 2 - 9-10-11 ans 3	5	15:09 - 16:30

- 16:30

PALMARES - 16:40

Plateau B

TR1 10+ et 14+ - 09:30

Fed A - Trophée Régional 1 - 10 ans et +	1	09:30 - 10:40
Fed A - Trophée Régional 1 - 14 ans et +	3	
Fed A - Trophée Régional 1 - 10 ans et +	4	10:40 - 11:50

- 11:50

PALMARES - 12:00

TR 2 10+ - 12:40

Féd A - Trophée Régional 2 - 10 ans et + 3	3	12:40 - 13:50
Féd A - Trophée Régional 2 - 10 ans et + 3	4	13:50 - 15:10
Féd A - Trophée Régional 2 - 10 ans et + 3	4	15:10 - 16:30

- 16:30

PALMARES - 16:40

INFORMATIONS



MEMO

- Musique : A télécharger sur DJ GYM jusqu'au 24 Janvier 2024.
- Forfaits à déclarer sur engagym
- Engagements des juges sur Engagym : avant le 29 janvier 2024
- Réunions des juges : se référer à l'organigramme des Juges.
- Licences contrôlées avec photos sur smartphone, tablette ou support papier (icône pour téléchargement des licences de l'évènement disponible dans ENGAGYM en fin de ligne de l'évènement).

ENGAGEMENTS

A effectuer sur Engagym

PAIEMENTS

Avant la date limite des engagements

- Tarifs pour les compétitions départementales : équipes 27€ et individuels 12€
- Virements bancaires

IBAN : FR76 1870 6000 0014 8220 1600 076

Bordereau de paiement délivré après l'évènement sur l'interface fédérale

INFORMATIONS



FORFAITS – CERTIFICATS MEDICAUX

DECLARATION D'UN FORFAIT

- Uniquement dans Engagym
- ° Modifier l'engagements sur l'extranet Fédéral
- ° Information répercutée automatiquement auprès des responsables techniques et administratifs
 - AVANT LE 24 JANVIER 2024
- ° Pas de certificat médical à envoyer
- ° Pas d'amende
- ° Déduction du prix de l'engagement
 - A PARTIR DU 25 JANVIER 2024
- ° Amende pour forfait, sauf envoi par mail ou en PJ d'un certificat médical lors de la déclaration sur l'Extranet
- ° Prix de l'engagement dû

En cas de forfait avant ou moins de 10 jours avant la compétition, le club est dans l'obligation de présenter un juge

CERTIFICAT MEDICAL

- A fournir en pièce jointe de la déclaration sur l'Extranet
- OU à envoyer UNIQUEMENT par mail au secrétariat : cdgym77.secretariat@gmail.com, au plus tard le mardi suivant la compétition. Indiquer le club, la catégorie et le niveau de la gymnaste concernée.

INFORMATIONS



MUSIQUES

Les musiques devront être obligatoirement téléchargées via DJ GYM sur l'Extranet Fédéral AVANT LE 24 JANVIER 2024
Prévoir une clé USB pour pallier aux éventuels problèmes sur place.

Utilisation OBLIGATOIRE de DJ GYM. Les clefs et/ou CD (de secours) seront uniquement utilisés en cas de dysfonctionnement de DJ GYM.

Attention : les musiques de la saison précédente ne sont pas conservées.

ENTRAINEURS

Tenue sportive adaptée (cf réglementation fédérale GAF)

Dans toutes les disciplines et pour tous les acteurs, gymnastes, entraîneurs et juges, interdiction de porter un couvre-chef sauf contre-indication médicale attestée par un certificat médical

INFORMATIONS



CONTRÔLE DES LICENCES (AVEC PHOTO) – GYMNASTES, ENTRAÎNEURS ET JUGES

- Effectué pendant l'échauffement auprès des entraîneurs, gymnastes
- Télécharger les licences AVANT la compétition (réception réseau dans les gymnases parfois indisponible)
- Effectué pendant la réunion pour les juges

TENUES DES GYMNASTES

Cf brochure générale de la FFG : la pénalisation sera appliquée.

Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition.

PALMARES

- L'organisateur se réserve le droit d'avancer l'heure du palmarès
- Informer les organisateurs au cas où une gymnaste serait absente au palmarès (pour une excuse valable)

JUGEMENT



RESPONSABLE DU JURY

Audrey FROLOIS, Anaëlle AIME, Maïly VASCONCELOS,

Tél : 06 03 40 64 31

Mail : cdgym77.jugement gaf@gmail.com

TENUE DES JUGES

Les juges doivent être en tenue : tailleur, jupe ou pantalon bleu marine ou noir et chemisier ou pull blanc et CHAUSSURES PLATES (pas de talon). Le juge qui ne sera pas en tenue, ne pourra pas officier. L'amende pour absence de juge sera appliquée.

ENGAGEMENT DES JUGES

A partir de cette saison, les juges devront être engagés via Engagym dans la colonne Juge (sur le même principe que les engagements des gymnastes).

Les juges doivent au préalable, être licenciés.

Lors de l'engagement, vous devez renseigner le numéro du jury (ex : JURY 1 + agrès) qui sera renseigné sur l'organigramme des juges dans le dossier ci-après, ainsi que l'agrès où le juge officiera avant la date limite fixée au 28 Janvier 2024. Les Clubs doivent anticiper ces engagements. Cette date devra **IMPÉRATIVEMENT** être respectée puisque cela aura une incidence majeure sur l'activité du juge qui ne pourra être renseignée dans le e-carnet de celui-ci.

JURY GAF



JURY 1 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Samedi 3 février 2024

Réunion de Juge à 11h00 - Palmarès : 18h50

CATEGORIE : TR 2 10/13 ans

	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
Juge D1/E1 N1 minimum	LE MEE	LES COUDREAUX	SERRIS	BUSSY
Juge E2 N1 minimum	MITRY	MONTEVRAIN	OZOIR	SAVIGNY
Juge E3 N1 minimum	COMBS	CESSON	CHELLES G	COURTRY

JURY 2 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Samedi 3 février 2024

Réunion de Juge à 11h00 - Palmarès 18h50

CATEGORIE : TR2 10/15 ans & TR2 7/9 ans

	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
Juge D1/E1 N1 minimum	MEAUX	OZOIR	ST SOUPPLETS	LE MEE
Juge E2 N1 minimum	AG CHELLES	SAVIGNY	MELUN	CESSON
Juge E3 N1 minimum	VILLEPARISIS	COURTRY	CHATEAU LANDON	LA FERTE

JURY GAF



JURY 3 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Dimanche 4 février 2024

Réunion de Juge à 8h30 - Palmarès : 16h40

CATEGORIE : TR1 10/13 ans & TR2 9/11 ans

	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
Juge D1/E1 N1 minimum	OZOIR	ST SOUPPLETS	BUSSY	CHATEAU LANDON
Juge E2 N1 minimum	LE MEE	MEAUX	CESSON	MITRY
Juge E3 N1 minimum	COURTRY	LES COUDREAUX	CHELLES G	ROISSY

JURY 4 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Dimanche 4 février 2024

Réunion de Juge à 8h30 - Palmarès : 16h40

CATEGORIE : TR1 10+ & TR1 14+ & TR2 10+

	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
Juge D1/E1 N1 minimum	ONTEVRAIN	COMBS	MEAUX	LE MEE
Juge E2 N1 minimum	CESSON	CHAMPAGNE	PONTAULT	LES COUDREAUX
Juge E3 N1 minimum	CHELLES G	SERRIS	OZOIR	MELUN